

No 100

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SEANCE DU MARDI LE 26 JUIN 1934

---

PRIÈRES.

M. Senn, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié la question du classement des porcs qui lui a été renvoyée par la Chambre le 7 mars 1934, et est d'avis que le classement des porcs par le ministère de l'Agriculture a été très utile à l'industrie de l'élevage. Il a continué à maintenir la qualité du bacon requise et exigée sur le marché britannique, et a permis au cultivateur canadien de devenir un concurrent sur les marchés de l'Empire et du monde pour la fourniture du bacon et des produits du bacon de la plus haute qualité.

Votre Comité est d'avis que de nouveaux efforts doivent être faits pour augmenter la proportion des porcs à bacon select produits sur les fermes canadiennes, et à cette fin approuve l'enquête commencée par le ministère de l'Agriculture sur les mérites du classement sur cheville ou de l'animal habillé, méthode de classement qui sera inaugurée, croit-on, dans certaines usines au début de juillet de cette année.

Votre Comité approuve aussi l'action du ministère de l'Agriculture dans l'élaboration et l'application des règlements pour le classement du bacon d'exportation, tout le bacon exporté devant être dorénavant classé suivant certains types, sous la surveillance du ministère, en se basant sur son acceptation par le marché britannique. Rien ne semble empêcher que les produits canadiens du porc puissent se classer parmi les meilleurs au monde, et à mesure que notre surplus exportable augmentera, les prix se maintiendront à un niveau raisonnable pour donner un rendement pécuniaire adéquat aux cultivateurs du Canada.

Votre Comité recommande que le classement des porcs soit continué.

Une copie de la preuve est ci-jointe.

*(Pour les minutes et procès-verbaux qui accompagnent ce rapport voir Appendice aux Journaux No 4)*